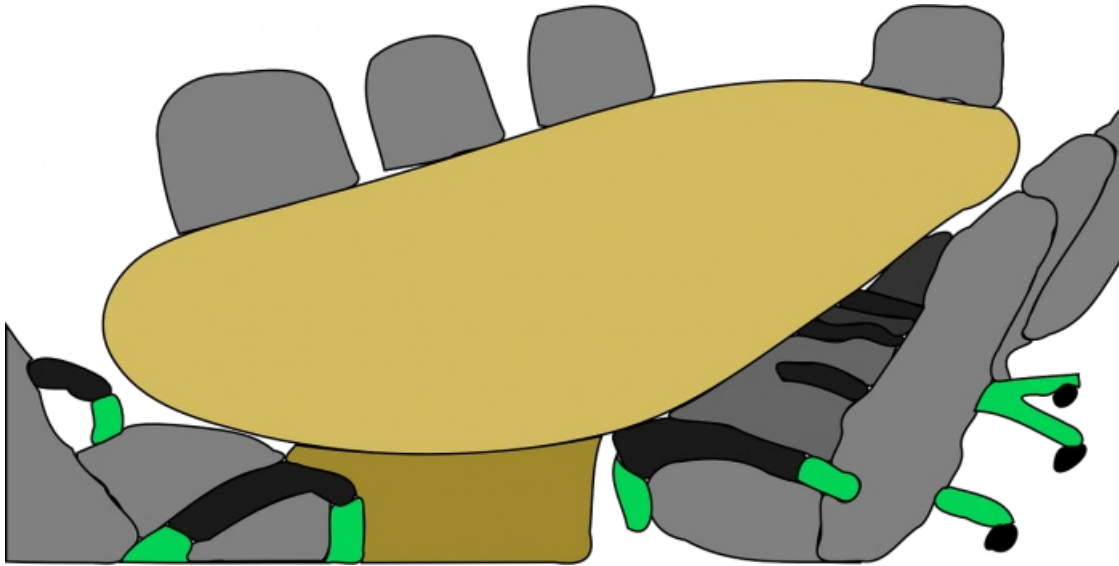


Conseil municipal extraordinaire : vendredi 09 juin.



Le vendredi 09 juin prochain à partir de 20h30 les élus municipaux échangeront sur les points d'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 avril 2023
- Votes sur :
 - la désignation de trois délégués du conseil municipal et de leurs trois suppléants pour procéder à l'élection de sénateurs du Val - d'Oise, le dimanche 24 septembre 2023,
 - des délibérations budgétaires (décisions modificatives).
 - une délibération sur la réforme des règles de publicité d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, choix du mode de publicité retenu.
 - la désignation et modalités d'exercice du référent déontologue des élus.
 - l'adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile-de-France.
- Questions diverses

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69